

FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE, D'ART ET DE DESIGN
 Plan facultaire d'attribution des **Bourses de réussite 2017-2018**

Feuille de route schématisant les étapes et les montants accordés à chacun des étudiants.

LE PLAN FACULTAIRE D'ATTRIBUTION DES BOURSES DE RÉUSSITE
AU DOCTORAT

Session	Jalon	Détail	Prime
S01			
S02			
S03			
S04			
S05			
S06	Examen rétrospectif - bonification Examen prospectif - bonification	Avis favorable du comité thèse	500\$ 500\$
S07	Examen rétrospectif Examen prospectif		500\$ 500\$
S08			
S09	Progression 1 - bonification	Avis favorable du directeur avec avis ou non du comité de thèse	1000\$
S10	Progression 1	Avis favorable du directeur avec avis ou non du comité de thèse	1000\$
S11			
S12	Progression 2 - bonification	Avis favorable du directeur avec avis ou non du comité de thèse	1000 \$
S13	Progression 2	Avis favorable du directeur avec avis ou non du comité de thèse	1000 \$
S14			
S15	Dépôt Initial - Bonification	Dépôt initial dûment autorisé par le directeur ou la directrice de recherche	1000 \$
S16	Dépôt Initial	Dépôt initial dûment autorisé par le directeur ou la directrice de recherche	1000 \$
Montant possible par étudiant			8 000 \$

Autres primes à planifier

Session	Jalon	Détail	Prime
S01 à S16	Diffusion	Selon disponibilité des fonds	